

Merci de renvoyer ce formulaire par mail (de préférence) ou par poste à :

Bund der Deutschen Landjugend e.V. – Sophie Cunin Claire-Waldoff-Str. 7 - 10117 Berlin E-Mail: s.cunin@landjugend.de



BUND DER DEUTSCHEN LANDJUGEND e.V.

Inscription au stage franco-allemand de médiation interculturelle

| du 11 au 18 août 2024 | à Eckernförde |

Adresse		Prénom	Prénom Ville		
		Ville			
Adresse mail		Numéro de té	Numéro de téléphone		
Formation / Études / P	rofession				
	C	Connaissances linguisti	iques		
Langue première					
	is vos connaissances	de l'autre langue ? (coch	noz los casos correspondantes		
Comment evalue2-vot	Très bonnes	Bonnes	Moyennes	Faibles	
Orales					
Écrites					
Maîtrisez-vous d'autre	es langues ? Lesquelle	es?			
		Vos expériences			
		Vos expériences			
Avez-vous de l'expérie	ence en tant que form		eur/rice ? Si oui, merc	i de préciser.	
Avez-vous de l'expérie	ence en tant que form		ur/rice ? Si oui, merc	i de préciser.	
Avez-vous de l'expérie	ence en tant que form		ur/rice ? Si oui, merc	i de préciser.	
Avez-vous de l'expérie	ence en tant que form		ur/rice ? Si oui, merc	i de préciser.	
Avez-vous déjà partici		nateur/rice ou animate			
Avez-vous de l'expérie Avez-vous déjà partici etc.)		nateur/rice ou animate			
Avez-vous déjà partici		nateur/rice ou animate			

Avez-vous déjà participé à une rencontre franco-allemande ? Si oui, quel type de rencontre ?			
Comment avez-vous pris connaissance de cette formation ? Qu'est-ce qui motive votre participation ?			
La formation est subventionnée par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Une partie des coûts			
des transports est prise en charge sur la base des directives de l'OFAJ.			
Les frais de participation de 420 € (300 € tarif réduit / 600€ lors d'une prise en charge par l'employeur) comprennent			
le programme ainsi que l'hébergement en pension complète* en chambres de deux ou trois.			
Le tarif réduit s'adresse aux étudiant.e.s ainsi qu'aux personnes en formation professionnelle ou en			
recherche d'emploi.			
Je paie le montant de (420€/ 300€/600€) euros.			
Avec cette inscription, je m'engage à verser un acompte de 100€ (et de 70 € en cas de tarif réduit) dans les deux			
semaines suivant la réception de la confirmation d'inscription et/ou de la facture. Le reste de la somme sera versé au			
plus tard un mois avant le début du stage.			
En cochant cette case, je donne mon accord pour que mes coordonnées (Nom, prénom, ville, code postal et			
adresse mail) soient visibles sur la liste des participant.e.s du stage.			
adiesse many solem visibles sur la liste des participantiers du stage.			
Lieu, date Signature			

Nous acceptons également les signatures digitales!



Merci de renvoyer ce formulaire par mail (de préférence) ou par poste à :

Bund der Deutschen Landjugend e.V. – Sophie Cunin Claire-Waldoff-Str. 7 - 10117 Berlin E-Mail: s.cunin@landjugend.de





Conditions générales de vente

§ 1 Inscription

En nous envoyant votre formulaire d'inscription complété et signé, vous indiquez votre volonté ferme et définitive de participer au stage.

Le contrat est conclu avec l'envoi, par mail ou courrier, de la confirmation écrite d'inscription par le B.D.L. e.V. P.L.I.B e.V. est entièrement libre d'accepter ou de refuser l'inscription d'un.e stagiaire, dans l'objectif d'assurer la constitution d'un groupe de stagiaires ayant une dynamique favorable à l'apprentissage dispensé.

§ 2 Acompte/Frais de participation

Dans les 14 jours de réception de la confirmation d'inscription, le/la stagiaire s'engage à payer l'acompte suivant :

- 70 € lorsque le coût du stage est de 300 €,
- 100 € lorsque le coût du stage est de 420€ ou 600 €.

Le solde est à payer au plus tard 1 mois avant le début du séminaire par virement au bénéfice du REGC ou de l'association partenaire, tel que précisé sur la confirmation d'inscription envoyée au/à la stagiaire.

Si l'inscription a lieu moins d'un mois avant le début du stage, le coût total du stage est dû.

§ 3 Annulation de la participation au stage par le/la stagiaire

Le/la stagiaire peut annuler sa participation au stage à tout moment, par mail ou courrier adressé à P.L.I.B. par l'intermédiaire de Sophie CUNIN: s.cunin@landjugend.de, ou à l'adresse Bund der Deutschen Landjugend e.V., Claire-Waldoff Strasse 7, 10117 Berlin.

En cas d'annulation par le stagiaire, P.L.I.B. e.V. peut demander une indemnisation proportionnée, dont le montant forfaitaire est le suivant :

- Annulation plus de trois semaines avant le début du stage : frais de traitement de dossier d'un montant de 30 €
- Annulation entre 3 semaines et 1 semaine avant le début du stage : 50 % des frais d'inscription au stage,
- Annulation moins d'1 semaine avant le début du stage, ou non-participation au stage sans l'avoir annulé : 100 % des frais d'inscription au stage.

Si, avec l'accord de P.L.I.B. e.V., le/la stagiaire ayant annulé sa participation est remplacé.e par un.e autre stagiaire, cette personne doit payer les frais de participation, à moins qu'elle ne puisse bénéficier du prix réduit.

§ 4 Annulation du stage par P.L.I.B. e.V.

Dans tous les cas, P.L.I.B. e.V. remboursera au/à la stagiaire la totalité de ses frais d'inscription.

Si le stage est annulé pour des raisons internes (maladie d'une personne de l'équipe, insuffisance d'inscrit.e.s, ...), PL.I.B. e.V. rembourse au/à la stagiaire ses frais d'annulation de transports.

Si le stage est annulé pour des raisons extérieures (pandémie, guerre, terrorisme, ...), P.L.I.B. e.V. ne rembourse pas au/à la stagiaire ses frais d'annulation de transports.

§ 5 Modification des modalités du stage

P.L.I.B. e.V. s'engage à dispenser la formation citée en en-tête du formulaire d'inscription selon les modalités mentionnées dans la plaquette de présentation du stage. Le contenu et les formateurs peuvent légèrement varier, notamment en fonction de l'équipe de formation et des demandes des stagiaires.